Immobilisations, amortissements et dépréciations : principes et pratiques comptables

Public concerné

- Responsables comptables, comptables
- Collaborateurs des services comptabilité, contrôle de gestion, audit interne ou méthodes…

Prérequis

- Métier (cf. Public concerné)

Durée

Présentiel : 2 jours
Distanciel : 4 demi-journées
Soit 7h au total

Date et Lieu

A convenir selon préférence client

Prix

Présentiel / Distanciel :
1 800 € HT / personne en inter-entreprises
Intra-entreprises : nous consulter
Prix TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

Objectifs

- Maîtriser les enregistrements comptables liés aux opérations d'acquisition/sorties d'immobilisations
- Renseigner l'annexe des états financiers
- Traiter les aspects fiscaux courants (liasse fiscale)
- Gérer les amortissements
- Comprendre les règles de dépréciation
- Maîtriser les bonnes pratiques en matière de contrôle interne
- Coordonner efficacement les travaux entre les services concernés par les immobilisations dans l'entreprise

Contenu détaillé de la formation

DETERMINATION D'UN ACTIF ET D'UNE IMMOBILISATION

- Notion d'immobilisation
- Approche par composant
- Distinctions entre immobilisation, charge et stock

DETERMINATION DE LA VALEUR D'ACQUISITION ET COMPTABILISATION

- Plan comptable et principe général
- Règles d'évaluation des immobilisations
- Incidence des modes de financement
- Comptabilisation et aspect fiscal
- Les amortissements
- Les différents modes de financement

LA SORTIE D'IMMOBILISATION

- Les différents cas de sortie
- Comptabilisation et aspect fiscal

L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

- Principes et méthodes comptables
- Tableaux de mouvements
- Les engagements hors bilan
- Cas pratique « comptabilisation des immobilisations et enregistrement au journal »

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

- Principes généraux
- Approche par composant
- Révision d'un plan d'amortissement
- Cas particulier des immobilisations incorporelles
- Cas pratique « plan d'amortissement »

RÈGLES DE DÉPRÉCIATION

- Cas général
- Cas particulier des immobilisations incorporelles

CONTRÔLE INTERNE : SUIVI DES IMMOBILISATIONS

- Identifier les risques pour l'entreprise
- Mesures de prévention et de correction

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie

Immobilisations, amortissements et dépréciations : principes et pratiques comptables

Méthodes pédagogiques évaluation et sanction de la formation

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Le client confirme qu'il a bien pris connaissance des prérequis indiqués dans la fiche programme et qu'il a vérifié le niveau actuel de chaque apprenant avant la formation.
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement avant la formation.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- La formation se déroule intégralement en français (supports, échanges, évaluations, questionnaire de satisfaction) car basée sur les méthodologies métier françaises
- Evaluation des compétences acquises par un questionnaire/quizz en fin de formation
- Sanction : attestation de la formation

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

Formateur

Expert et pédagogue RYDGE ACADEMiE

Suivi de l'action et appréciation des résultats

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail
Les résultats sont appréciés conformément à cet article : Le détail des chiffres par formation est disponible sur demande par mail (svinson@rydge.fr)

Accessibilité/personne en situation de handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions : svinson@rydge.fr

Nom et adresse de l'organisme de formation

RYDGE ACADEMIE – Tour Trinity, 1 bis Place de la Défense, 92400 COURBEVOIE

Modalités d'accès

Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien) https://formation.rydge.fr/contact ou en vous inscrivant directement sur le site, l'Offre de Formations de RYDGE.
L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement. Formation disponible en présentiel et à distance.

© RYDGE Conseil / © RYDGE Académie